PLATE-FORME DU PARTI SOCIALISTE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES

Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

En 1981, la Gauche est venue gouverner un pays affaibli. Les réformes indispensables avaient été éludées. Paralysée par la crainte de perdre les majorités fragiles qui l'avaient reconduite, la Droite s'était contentée, quand les problèmes non résolus devenaient trop manifestes, de réponses baclées et sans lendemain.

Préparer la mutation d'une France dont plusieurs décennies de pouvoir conservateur n'avaient combattu ni le corporatisme ni la frilosité expose à des réactions vives à la fois de ceux qui pensent que le changement va trop vite et de ceux qui souligne sa lenteur.

La Droite ne manque pas d'utiliser aujourd'hui l'inquiétude des uns et l'impatience des autres; elle tente d'exploiter les retards ou les inadaptations dont elle est responsable pour crier alternativement à l'anarchie ou à l'étatisme. Pourtant, quatre ans et demi après la venue au pouvoir des socialistes en France, les avancées déjà acquises et les chantiers déjà ouverts commencent à redonner à notre peuple le sens de l'avenir. Même si ceci ne va pas sans difficulté avec l'opinion.

En une législature, dans des conditions difficiles, les socialistes ont réalisé beaucoup des réformes qui étaient nécessaires . Les Français les attendaient depuis si longtemps qu'ils ont vite oublié que quelques années à peine nous séparent d'un passé pourtant proche.

La priorité à la recherche, à la formation professionnelle et à l'industrie a été reconnue. La revalorisation de l'école publique est désormais engagée. Elle fera de la génération qui vient la mieux formée de notre histoire. La modernisation de notre appareil productif est en cours grâce notamment aux nationalisations. La décentralisation, les lois Auroux, les lois de démocratisation du secteur public, ouvrent de nouveaux espaces de responsabilité. Bref, les bases de la rénovation et du développement sont en train d'être fondées.

Enfin dégagée du conservatisme ambiant, la France s'est mise à débattre et à agir. La transformation du paysage audiovisuel et le foisonnement de l'action culturelle ont marqué la renaissance d'une République où l'Etat se met au service d'une politique de la liberté.

Il est vrai qu'il est nécessaire et possible de faire mieux et davantage. La modernisation de l'industrie appelle une croissance plus rapide, indispensable pour délivrer la France du chômage et des risques de marginalisation des masses de laissés-pour-compte. De même, une France forte et indépendante doit peser davantage pour affirmer l'identité européenne face aux super-puissances et à la domination technologique américano-japonaise et, par là même, aider les peuples du Tiers-Monde à trouver la voie du progrès dans la liberté.

Il est vrai qu'une impression d'inachèvement ou d'urgence n'est pas toujours facile à supporter, surtout pour ceux qui n'ont pas de temps à perdre et, notemment, les garçons ou les filles dont la formation a été baclée et qui attendent en vain un travail et un salaire pour devenir des citoyens à part entière. Ceci est vrai aussi de tous ceux qui veulent entreprendre et qui souhaiteraient disposer dès à présent de l'environnement le plus favorable pour le développement de leur activité.

De nouveaux efforts sont nécessaires qui ne seront pas aisés. Aujourd'hui, une inflation réduite et les conditions d'un rétablissement durable de l'équilibre des échanges extérieurs sont en vue. Mais le retour au plein-emploi et la rénovation industrielle de la France sont une œuvre de longue haleine.

La tâche des socialistes et de tous ceux qui ne veulent pas se dérober est de maintenir et de poursuivre : tenir bon et garder le cap.

Nos idéaux de liberté, d'égalité,de solidarité et de laïcité de l'Etat que la République tente d'ancrer dans l'Histoire sont aujourd'hui menacés. Menacés à l'intérieur parce que l'adaptation à la mutation technologique est porteuse de risques d'éclatement. Menacés de l'extérieur parce que même si la menace militaire sur notre continent est la plus perceptible, la vassalisation technologique, si elle devenait réalité, se transformerait à terme en une vassalisation économique, puis culturelle.

Rien ne serait pire que d'assumer cette mutation en acceptant la société «duale» qui s'esquisse dans plusieurs pays à gouvernement conservateur. Par la remise en cause de la protection sociale, par le rejet de l'autre qu'exprime leur attitude sur l'immigration, la Droite et l'Extrême-Droite se sont déjà engagées dans cette voie.

C'est pourquoi il nous faut gagner.

Il nous faut gagner pour que ne soit pas détruit ce que la République a construit depuis des décennies sous la pression de la Gauche, pour que ce qui a été entrepris au cours de cette législature aboutisse, pour que ceux qui ont fourni la plus grande part de l'effort en recueillent les fruits.

Il nous faut gagner pour construire une société véritablement solidaire et libre dont les difficultés de la crise montrent tous les jours à la fois la nécessité, l'inachèvement et la fragilité.

Pour la législature qui vient, les socialistes veulent développer la solidarité, étendre les libertés et se donner les moyens d'une maîtrise collective de l'avenir.

* * * *

Coll. Fondation Jean Jaurès

I - DEVELOPPER LA SOLIDARITE

Nous ne voulons pas d'une société éclatée; face aux changements qui sont devant nous, les socialistes sont garants de la solidarité.

I.1 - Dans la crise, seuls les socialistes sont capables de concilier modernisation et progrès social.

Les grandes périodes de modernisation ont toutes été à l'origine d'une augmentation brutale des inégalités. Nous refusons cette fatalité. Les difficultés qu'entraînent d'inéluctables ajustements ne doivent pas s'exercer au détriment des plus faibles laissés sans protection. C'est ce qui nous conduit à *refuser la suppression de l'autorisation administrative de licenciement* et *la remise en cause des droits acquis en matière de protection sociale.*

Pour l'avenir proche, il nous faut faire progresser la société française dans deux directions.

a) Au cours des quinze années qui viennent de s'écouler, la protection sociale a montré le rôle irremplaçable qu'elle jouait en période de crise pour soutenir l'activité mais aussi pour garantir la cohésion du corps social.

La protection sociale que nous avons mis en place au lendemain de la guerre a mutualisé les risques qui étaient les plus importants. Le coût de la maladie, celui des accidents du travail, celui de la vieillesse puis celui du chômage ont été répartis sur l'ensemble de la collectivité. Le changement du mode de produire porte en lui la nécessaire mutualisation de nouveaux coûts; il nous faut préparer l'évolution de notre système de protection sociale.

Sous prétexte de stimuler l'initiative, la Droite veut réduire la protection sociale. En réalité, il faut étendre le système. En France, les travailleurs ont conquis par leurs

luttes un haut degré de protection sociale. Ce n'est pas en la réduisant qu'on les conduira à mieux supporter les changements des décennies à venir.

Si chacun doit désormais faire plusieurs métiers au cours de sa vie, les problèmes liés à ces changements doivent être assumés par la collectivité. Il serait injuste et inefficace d'attendre des seuls travailleurs exposés à la mutation technologique qu'ils en supportent le coût. Après avoir réparti sur la collectivité les coûts de la maladie et de la vieillesse, nous devons répartir les coûts de la mutation.

Dès le début de la législature, un mécanisme de mutualisaton des coûts de la mutation sera élaboré à la suite d'une concertation avec l'ensemble des acteurs sociaux.

b) En dépit de l'ensemble des améliorations apportées depuis 40 ans aux différents régimes de protection sociale, l'expérience révèle qu'une partie de la population demeure privée de la garantie qu'une quelconque forme de solidarité puisse être mobilisée en sa faveur.

Dans la période de crise que nous connaissons, la nécessité d'assurer à chacun un revenu minimum apparaît avec force afin d'éviter les phénomènes d'exclusion sociale.

Ce revenu minimum ne sera accordé qu'après que l'ensemble des autres prestations auxquelles un individu a droit auront été sollicitées et au cas où leur somme resterait inférieure à ce minimum. Les bénéficiaires participeront à des actions de formation ou de réinsertion. Il ne saurait être question, en effet, de les enfermer dans une condition d'assistés.

A plus long terme, il faut que soit donnée à chacun la chance de s'adapter au monde qui change. Ceci repose sur l'accentuation de l'effort qui a été entrepris en matière de *formation initiale et continue.* Il faut que *80 % de chaque*

classe d'âge atteigne le niveau du baccalauréat et doubler le nombre de nos étudiants. A l'école, à l'université, notre politique est celle de *l'égalité des chances,* grâce à *la diversification des orientations, des pédagogies et des formations de qualité* offertes aux jeunes.

En quatre ans, l'effort national de recherche est passé de 1,8 % à 2,4 % du P.I.B. Nous avons recréé des postes, redonné vie à nos laboratoires, lancé de nouveaux programmes spatiaux. Nous avons mis en œuvre les moyens pour que la France reste une grande nation scientifique.

Mettre l'accent sur une *politique de recherche et de formation* aujourd'hui, c'est préparer notre présence économique et culturelle de demain. Ne pas produire soi-même le savoir, c'est accepter le savoir des autres, la civilisation des autres. C'est pourquoi le développement scientifique est non seulement un atout indispensable dans la compétition économique, mais aussi un enjeu déterminant dans les affrontements culturels du monde moderne.

I.2 - L'avenir de la France ne peut se construire qu'en acceptant l'autre

Les immigrés sont venus dans notre pays parce que la France avait besoin d'eux. La plus grande partie restera sur notre sol. Nous devons faciliter leur *intégration* dans la société française dans le respect de nos lois, par la garantie de leur sécurité et de leurs droits.

C'est dans cette perspective que la question du *droit de vote aux élections municipales* devra être examinée. Dès maintenant, les socialistes continueront là où ils gèrent des municipalités à promouvoir les structures de dialogue et de

Il faut, dans le même temps, *poursuivre la lutte contre l'immigration clandestine* et sanctionner avec fermeté les employeurs de main-d'œuvre clandestine. Par ailleurs, il

faut favoriser la *réinsertion dans leur pays des travailleurs immigrés* qui le désirent.

La politique à l'égard des immigrés et de leur famille que proposent les socialistes se veut, avant tout, fidèle à ce qui a fondé le rayonnement de notre pays : le respect des Droits de l'Homme, quelles que soient sa race, sa religion et sa couleur.

I.3 - Il faut bâtir la société de demain avec la participation de tous les citoyens.

a) Les femmes doivent prendre toute leur place dans l'évolution de la société. Les actions entreprises depuis cinq ans seront poursuivies : élimination progressive des discriminations dans le droit civil et fiscal; reconnaissance du statut professionnel des travailleuses indépendantes; accès des femmes à tout les types de profession ; législation sur l'égalité professionnelle qu'il faut continuer à inscrire dans les faits; participation des femmes à la vie politique.

L'instauration d'un salaire de la femme au foyer, que propose l'opposition, vise à redistribuer les aides au détriment des femmes qui exercent une activité professionnelle tout en élevant des enfants. Cette orientation doit être rejetée. Il faut au contraire faciliter, pour les femmes et les hommes, la conciliation de la vie professionnelle avec la présence d'enfants et multiplier les mesures améliorant les conditions et le cadre de vie des familles. Ces objectifs guideront à la fois la *politique de la famille* et la *garantie des droits de la femme.*

b) Depuis 1981, les socialistes ont contribué à combler le fossé ouvert depuis plusieurs années entre la jeunesse et le reste de la société. Pour cela, il a fallu lutter contre les discriminations dont elle est l'objet et plus encore tenir compte de ses préoccupations principales (droit à

Coll. Fondation Jean-Jaurès

la formation, insertion sociale et professionnelle, pratiques culturelles, ...). Il faut poursuivre cette politique, mieux mettre en évidence sa cohérence globale et ne pas dissocier les actions en direction des jeunes de la politique de modernisation économique et sociale, ni de l'extension des libertés.

L'intervalle entre l'école et la vie active conduit à rechercher de *nouvelles formules d'insertion* qui atténuent le cloisonnement habituel entre formation et emploi. Il faut aussi fournir aux jeunes un meilleur accès au *logement* et mettre en œuvre des actions de *médecine préventive* qui soient ouvertes à tous les jeunes quel que soit leur statut. Il faut continuer notre action de reconnaisance de la *culture spécifique* des jeunes et favoriser leur *capacité d'initiative* à partir de modalités qu'ils doivent eux-mêmes définir.

c) La participation des retraités et des personnes âgées à la vie sociale et économique doit être encouragée. Aucun pays ne peut renoncer à l'expérience professionnelle dont disposent les retraités. Aussi les structures existantes, notamment celles qui sont liées au réseau associatif, devront-elles être aidées pour mieux permettre cette transmission du savoir en *associant les retraités à des activités de formation.* Nous devons également faire face à l'accroissement du nombre des personnes âgées perdant leur autonomie; *ceci implique un développement des équipements d'accueil et des services à domicile.*

d) Enfin le développement des associations devra être favorisé. La richesse de leur champ d'intervention montre que le monde associatif est une des composantes les plus actives de la vie sociale et économique. Pour permettre aux associations de jouer tout leur rôle, de nouvelles dispositions sont aujourd'hui nécessaires. Elles concernent *la définition d'un statut de l'élu social permettant à toutes*

les catégories sociales d'accéder à des responsabilités associatives, et *l'adoption d'un régime juridique et fiscal adapté pour la presse associative.*

I.4 - Il faut garantir la sécurité.

Développer la solidarité, c'est aussi garantir la sécurité des personnes et des biens. La Droite, depuis fort longtemps, fait l'impasse sur les conditions concrètes de la sécurité, mais exploite en les exacerbant les sentiments d'insécurité. Les socialistes ont allié une prévention vigoureuse à une modernisation sans précédent de la police.

Leur politique continuera de conjuguer trois registres : la *prévention* (lutte contre la toxicomanie, présence policière sur la voie publique, Conseil National de Prévention de la Délinquance), la *répression* (fermeté face à la grande délinquance, développement des peines de substitution pour la petite délinquance), et la *réparation* (préservation des droits des victimes, multiplication des bureaux d'assistance aux victimes).

I.5 - Il faut réformer certains instruments de la solidarité qui sont en crise ou qui remplissent mal leur rôle.

a) En matière de logement des efforts considérables ont été réalisés depuis 1981 : amélioration des conditions de l'accession à la propriété sociale, très forte augmentation du nombre de H.L.M. réhabilitées (150 000 par an), aides aux organismes en difficulté et mise en place de fonds d'aide aux impayés de loyers, création de la commission du développement social des quartiers, de Banlieues 89, etc.

Mais les H.L.M. ont subi les conséquences de la crise économique, elles rencontrent aujourd'hui des difficultés financières parfois préoccupantes. Il faut leur redonner la possibilité de mieux remplir leur fonction dans l'intérêt de leurs locataires. Pour ce faire, des moyens doivent être dégagés pour prolonger les actions engagées :

Coll. Fondation Jean-Jaurès

réhabilitation des logements, amélioration de la sécurité et de l'entretien dans les grands ensembles, rééchelonnement de la dette des organismes. D'une façon générale, les dispositions de la loi Quilliot permettront la *négociation* entre locataires et propriétaires et garantiront aux locataires une *progression limitée des loyers.*

b) Il faut continuer à réduire les inégalités par l'impôt et devant l'impôt. Après les réformes qui ont modifié l'impôt sur le revenu pour le rendre plus équitable, la création de l'impôt sur les grandes fortunes et la modification des droits de succession (alourdissement des impôts sur les grosses successions, exonération des petits héritages), l'impôt le plus injuste reste aujourd'hui la taxe d'habitation. Elle sera réformée de façon à *supprimer les inégalités qu'elle entraîne.*

L'harmonisation de l'effort contributif entre salariés et non salariés doit être poursuivie comme doivent être rapprochées les *conditions d'imposition des revenus du travail et du capital.* Enfin, le renforcement de la *lutte contre la grande fraude fiscale* qui a déjà donné des résultats significatifs doit continuer.

c) Parce qu'il est dégressif avec le revenu, le prélèvement social est aujourd'hui très inégalitaire. Dès le début de la prochaine législature, les socialistes en modifieront le principe pour *tendre progressivement vers un prélèvement proportionnel assis sur l'ensemble des revenus.*

II - ETENDRE LES LIBERTES.

Pour préparer l'avenir, les socialistes veulent continuer de défendre les libertés. Nous n'accepterons jamais une démocratie muselée.

II.1 - Aucun Parlement n'a autant étendu les libertés depuis la Constituante, mais rien n'est jamais définitivement acquis.

a) L'abolition de la peine de mort, la suppression de la Cour de Sûreté de l'Etat et des Tribunaux Permanents des Forces Armées, l'abrogation de la loi « Sécurité et Liberté », toutes ces conquêtes peuvent être remises en cause. *Il nous faut toujours défendre les libertés contre la Droite.*

L'effort considérable de *modernisation de la justice* entrepris depuis 1981 doit être poursuivi et accentué. Il doit permettre à l'institution judiciaire, en matière civile, de rendre une décision dans de meilleurs délais, et, en matière pénale, d'accélérer le cours de l'instruction afin de réduire la durée des détentions provisoires. Une attention particulière sera portée à la poursuite de la modernisation de *l'institution pénitentiaire. La réforme du Code Pénal devra être conduite à son terme.*

b) De nouveaux espaces de libertés ont été conquis aussi dans le domaine de la communication : il existe aujourd'hui des centaines de radios locales. Mais ces libertés aussi peuvent être remises en cause. La Droite qui avait maintenu par la force un monopole d'Etat à son service, cherche maintenant à organiser un monopole privé en détruisant les chaînes publiques. Nous voulons *organiser une complémentarité entre le service public et les chaînes privées.*

c) De même, notre politique de la culture a montré que qualité et diffusion ne s'opposaient pas. Par les restrictions budgétaires qu'elle annonce la Droite propose de revenir à un élitisme culturel. Nous voulons continuer à faire vivre la culture. *Les programmes scolaires doivent, plus qu'aujourd'hui, sensibiliser les enfants aux différentes formes d'art ainsi, qu'à l'histoire; les Français doivent trouver à proximité de leur résidence des lieux qui leur permettront d'accéder facilement à la culture; le soutien à la création*

devra être développé. La priorité budgétaire accordée à la culture sera maintenue.

II.2 - Il faut poursuivre la décentralisation.

A droite, nombreux sont ceux qui ont parlé de la décentralisation , sans jamais la faire. Nous l'avons faite.

a) Elle doit maintenant être menée à son terme. Une fois les transferts de compétence achevés, un examen d'ensemble des ressources des collectivités territoriales s'impose. L'attention particulière qui a déjà été apportée aux inégalités trop fortes qui peuvent se faire jour entre des collectivités dont les ressources sont parfois trop différentes ne doit pas être relâchée. *Des modalités de péréquation devront alors continuer à être mises en œuvre.*

Il faut aussi entreprendre une *réforme de la fiscalité locale* qui, au-delà de la *taxe d'habitation,* doit concerner la *taxe professionnelle* dont l'assiette sera modifiée afin que cet impôt ne joue pas systématiquement dans un sens défavorable à l'emploi.

b) Dès le début de la législature un projet de loi sur un *statut de l'élu local* sera déposé. Celui-ci comportera des mesures permettant aux élus locaux de mieux exercer leur mandat, notamment en ce qui concerne les «crédits d'heures» et la formation.

c) Le premier mouvement de décentralisation a redistribué le pouvoir en direction des élus, *à l'avenir elle devra favoriser la participation des citoyens aux affaires locales.*

d) En érigeant les D.O.M.-T.O.M. en collectivité territoriale, la décentralisation a démocratisé les institutions héritées du passé.

Depuis 1981, de nombreuses initiatives ont été prises, notamment par l'intermédiaire des contrats de plan. Cette action doit se poursuivre dans cinq directions : *étendre les réformes foncières et la redistribution des terres; diversifier les agricultures locales; favoriser l'exploitation des richesses locales; développer la coopération régionale, promouvoir une politique culturelle susceptible de prendre en compte les différences et adapter les méthodes d'enseignement aux réalités locales.*

II.3 - Affirmer le droit à la connaissance et le droit à travailler autrement.

La formation est une priorité parce que la compétitivité de notre économie en dépend, mais plus encore parce que la liberté est fondée sur la connaissance. Les objectifs que nous nous sommes assignés pour l'école et pour l'université visent à rendre chacun plus apte à maîtriser son propre avenir.

Les nouvelles technologies peuvent aussi considérablement changer la vie au travail. Leur utilisation comme la décision de les mettre en œuvre ne peut dépendre uniquement de quelques-uns.

Les travailleurs ont aujourd'hui le droit de travailler autrement. *L'aménagement des conditions de travail constitue pour notre pays à la fois un impératif économique et une condition de l'épanouissement individuel.*

II.4 - Il n'y a pas de véritable politique sans démocratie économique

Il faut construire la démocratie économique parce qu'elle est une condition de la dignité des travailleurs comme de l'efficacité des entreprises. Elle est une des caractéristiques essentielles du projet que nous défendons. Ceci n'est certes pas seulement une affaire de texte de loi et il faut permettre aux syndicats de mieux jouer leur rôle. Mais il faut aussi prolon-

ger les nouveaux droits des travailleurs en étendant le droit d'expression aux petites entreprises et en renforçant les moyens de formation économique et juridique des salariés.

Par ailleurs *la modernisation des relations du travail qui a été réalisée dans les entreprises doit être étendue à l'Administration* dans laquelle le dialogue social reste des plus modestes.

Enfin la démocratie économique doit se manifester lors de l'*élaboration du Plan,* démarche par laquelle la collectivité nationale exprime ses choix entre les différents avenirs possibles.

III - MAITRISER NOTRE AVENIR.

III.1 - Deux grandes actions pour l'emploi.

Il nous faut rechercher la croissance la plus forte possible qui n'entraîne pas de déséquilibre extérieur. Si celle-ci ne se décrète pas, elle ne vient pas non plus toute seule; nous devons nous en donner les moyens :

— l'effort de modernisation, la baisse de l'inflation, la stabilisation des charges des entreprises ont reconstitué un potentiel qui permet *dès 1986 de viser une croissance plus forte;*

— notre croissance dépend pour une part de celle de nos voisins, principalement européens. *Il faut donc favoriser une relance concertée, notamment à partir de projets communs dans le domaine des technologies avancées, d'un programme de grands travaux européens, et d'une meilleure protection de l'Europe vis-à-vis de l'extérieur. C'est le sens qu'il faut donner à la constitution d'un grand marché européen.*

Mais la croissance que nous pouvons espérer en France comme en Europe pour les années qui viennent restera en tout état de cause inférieure à ce qui serait nécessaire pour

faire reculer suffisamment le chômage. Clivage «spontané» par le chômage, ou partage maîtrisé par une réduction collective et négociée de la durée du travail, telle est l'alternative.

Conséquence de la modernisation depuis un siècle, la réduction du temps de travail est aussi une réponse aux problèmes d'une économie qui se modernise. Mais l'introduction des technologies nouvelles n'est rentable que si la durée d'utilisation des équipements peut être accrue. *C'est donc une nouvelle organisation du travail qui est nécessaire.*

Pour dissocier le temps de travail des hommes de celui des machines, toutes les formes d'aménagement du temps de travail doivent être encouragées : réduction collective de la durée du travail, temps partiel, congé sabbatique, retraite progressive, etc. Il n'y a pas de modèle unique d'aménagement du temps de travail. La diversité des modèles doit prendre en compte non seulement les impératifs économiques mais le droit des hommes et des femmes à l'épanouissement individuel et à une vie de famille équilibrée. Il faut avancer un respectant les acquis du monde du travail.

Pour aller dans cette direction, il appartient à l'Etat de :

- *veiller à ce que l'aménagement du temps de travail résulte du dialogue social et de la négociation collective; une priorité doit être donnée dans cette perspective à la négociation de branche;*
- *montrer la voie dans le secteur public;*
- *fixer clairement l'importance des enjeux en subordonnant certaines incitations à la conclusion d'accords sur la réduction du temps de travail, en aménageant la fiscalité et les cotisations sociales pour favoriser le plus grand nombre possible d'accords;*

– *Veiller à ce que l'aménagement du temps de travail conduise à des progrès désirés et acceptés en évitant toute régression sociale.*

III.2 - Faire vivre l'économie mixte

a) Les nationalisations de 1982 ont démontré leur bien fondé non seulement parce que ces groupes font des bénéfices aujourd'hui alors qu'ils étaient en perte naguère, mais aussi parce qu'elles ont engagé les mutations indispensables et modernisé les secteurs sur lesquels se fonde notre développement industriel. Maintenant qu'elles ont retrouvé une vigueur qui leur faisait défaut ces entreprises peuvent mieux contribuer aux grands objectifs de la politique économique tels qu'ils sont définis par le Plan.

Pour que ces entreprises puissent conduire leur stratégie de la façon la plus efficace, notamment en visant à une plus grande cohérence industrielle des groupes, il faut, sans remettre en cause le principe de leur nationalisation leur donner la souplesse dont elles ont besoin. *Un dispositif législatif approprié concernant les procédures de cessions et d'acquisitions devra être voté.*

Nous nous opposons à la dénationalisation des entreprises industrielles comme des banques. Celle-ci entraînerait une incapacité à disposer des fonds propres nécessaires à leur développement et donc un risque de rachat par l'étranger, un assèchement du marché financier et une remise en cause des droits des travailleurs.

Le défi aujourd'hui, après avoir rétabli l'équilibre de ces entreprises, est de *les utiliser pleinement pour obtenir une croissance plus forte.* C'est aussi de *développer le dialogue social dans ces entreprises.* C'est enfin de leur permettre d'*être à l'origine de la création de petites entreprises* notamment dans les domaines de haute technologie.

b) Qu'elles soient publiques ou privées, à but lucratif ou non, toutes les entreprises ont leur place dans cette société d'économie mixte.

L'encouragement, depuis 1981, de l'esprit d'entreprise commence à porter ses fruits : plus de 100.000 créations sont recensées en 1985; ce rythme est de 50 % plus rapide qu'auparavant.

Après avoir augmenté de 3 points de 1974 à 1981, les charges fiscales et sociales des entreprises sont stabilisées. *Cet effort de l'Etat en faveur des entreprises sera poursuivi.*

III.3 - Se servir efficacement de l'intervention publique.

a) La France a connu une croissance régulière des prélèvements obligatoires pendant plus de dix ans; les socialistes ont montré qu'ils étaient capables de donner un coup d'arrêt. Aujourd'hui les promesses de la Droite sont démagogiques et contradictoires. Elle prétend, en même temps, baisser fortement les impôts (1 % du P.I.B. par an), diminuer massivement le déficit budgétaire, sans pour autant toucher à aucun des grands budgets de l'Etat. Ceci est impossible, nous le savons tous.

Une croissance plus forte, la mise en œuvre de la solidarité et la maîtrise des prélèvements obligatoires doivent être analysées conjointement. Pour la législature qui vient, les socialistes proposent la *stabilisation du taux des prélèvements obligatoires, et à la mesure de la croissance, sa diminution.*

b) Les procédures d'aides aux entreprises devront continuer à être simplifiées. Elles devront être *concentrées sur des objectifs précis de politique industrielle ou commerciale.* Une plus grande *sélectivité* doit être remise

à l'honneur. C'est le rôle du Plan d'en définir les points d'application. *Une vigueur nouvelle devra être donnée aux procédures de planification et, notamment, aux contrats de plan.*

Quant à l'agriculture qui ne constitue pas un secteur à part, elle doit être pleinement associée à la modernisation de l'économie. La réorganisation de ses structures et ses marchés doit être poursuivie pour *remédier aux inégalités qui demeurent entre les régions comme entre les types de production.* Dans la France rurale les socialistes appuieront *l'autodéveloppement des pays* en faisant appel aux initiatives et aux responsabilités locales pour valoriser les ressources des territoires.

c) La protection de l'environnement suppose que la puissance publique prenne ses responsabilités et ne laisse pas la liberté de chacun réduire celle des autres. Ici encore, les libéraux crieront à l'excès de réglementation. Mais les Français ont encore en mémoire les méfaits de l'urbanisation sauvage. *Il faut pour l'avenir s'assurer que le développement économique ne détériorera pas notre environnement.* Ceci devra notamment se traduire par une application du principe «pollueur-payeur» qui conduira les entreprises à prendre en compte la défense de l'environnement en faisant préventivement les investissements nécessaires.

III.4 - Moins de bureaucratie

La modernisation de l'Administration a été engagée. Il faut aller beaucoup plus loin dans cette direction. L'Administration doit évoluer parce que les usagers du service public évoluent, parce que la mutation technologique la concerne autant que les entreprises (ce qui n'était pas le cas des mutations précédentes), parce que la stabilisation des prélèvements obligatoires exige un redéploiement des moyens.

Dans les années qui viennent les services publics seront d'autant plus légitimes aux yeux des citoyens qu'ils feront la preuve de leur supériorité et de leur capacité à s'adapter aux besoins des usagers. Cela vaut, en particulier, pour les P.T.T., pour l'éducation et pour la santé. *Au cours de la prochaine législature, des procédures permettant aux usagers de se faire facilement entendre en cas de contestation seront mises en œuvre.*

III.5 - Contribuer à un nouvel équilibre dans le monde

a) Si l'existence d'une France forte conditionne les progrès d'une Europe indépendante, l'avenir de la France passe par le renouveau de l'Europe. Pour avoir une influence sur le monde de demain, pour affirmer son indépendance économique et culturelle face aux deux superpuissances, pour contribuer à tracer une voie originale, notre pays doit conjuguer ses efforts avec ceux de ses voisins.

La France appuiera les programmes de grands travaux et la réalisation d'une Europe sans frontière qui doit conduire à terme à la création d'une monnaie européenne. Elle soutiendra les propositions qui à la suite du programme Eureka viseront à développer la coopération technologique en Europe.

Quant à la politique agricole commune, *sa rénovation apparaît indispensable* face aux déséquilibres et inégalités qui se sont accentués et à l'apparition d'excédents. Elle doit assurer aux agriculteurs un revenu décent sans peser davantage sur le budget communautaire d'où la *nécessité de différencier l'attribution des aides publiques.*

L'Union européenne doit maintenant être sérieusement renforcée. *La limitation du droit de veto constitue une première étape,* mais il faut aussi *accroître le rôle législatif et le contrôle du Parlement européen* dans la limite des financements existants et dans les domaines de compétence de la C.E.E.. Aller vers l'Union européenne, c'est lier le développement des institutions à celui des politiques communes.

b) Dans le concert des nations, la France occupe une place de premier plan. Dans de nombreux pays, en particulier du Tiers-Monde, on attend de la France son message et son combat pour la liberté.

Le Tiers-Monde est en train de s'asphyxier économiquement et politiquement. L'expérience montre que dans ces pays, les liens sont étroits entre développement économique, sécurité régionale et démocratie. Il nous faudra, malgré les difficultés budgétaires, faire tous les efforts pour *maintenir une grande politique d'aide et de coopération,* et contribuer chaque fois que nous le pourrons à des solutions politiques négociées dans les différents conflits et crises.

Il nous faut aussi démontrer de façon pragmatique mais réelle notre souci de voir se développer la vie démocratique dans ces pays; les droits de la personne humaine, la liberté religieuse, les conquêtes sociales ne sauraient, sans danger pour l'équilibre de la planète, rester un luxe pour pays développés.

Les socialistes continueront à être à l'avant-garde de tous les combats pour la défense des Droits de l'Homme : à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud.

c) Dans le respect des amitiés et des intérêts de la France, il nous faut aussi affirmer notre conception de la sécurité collective. Elle doit reposer sur le maintien et *le renforcement de la dissuasion nucléaire française et l'équilibre des forces au plus bas niveau.*

L'effort budgétaire dont ont bénéficié les forces armées a permis de confirmer la capacité de notre pays en matière de défense; les dépenses d'équipement ont ainsi progressé de 2 % en volume par an et le budget militaire représente aujourd'hui 3,8 % du P.I.B. La politique de défense a permis de rassembler les Français et l'opposition n'a pu émettre de critiques sérieuses à son encontre tout au long des quatre dernières années.

Le *service national* doit continuer à être amélioré. Il doit répondre simultanément aux besoins de la défense de la France et à une exigence politique et civique — assurer une osmose entre la nation et l'armée —. Ses modalités doivent être diversifiées : parallèlement à une poursuite de son allongement pour les volontaires au service long , une réduction de la durée pour certaines affectations pourra être envisagée.

Cette permanence de la volonté de défense n'empêchera pas notre pays de participer activement aux *négociations pour le désarmement* à Genève et à la Conférence de Stockholm, en luttant en particulier contre toute destabilisation liée à une nouvelle course aux armements dans l'espace.

Nous ne pouvons nous rallier au projet américain dénommé « I.D.S. ». Ce programme est selon nous irréaliste et utopique. Il est susceptible de compromettre le consensus sur la dissuasion nucléaire, qui a permis de maintenir

la paix en Europe depuis 40 ans et qui est la seule solution pour la conserver à l'avenir. Il est, par ailleurs, dangereux pour trois raisons :

– parce qu'il relancera la course aux armements offensifs;

– parce qu'il créera des zones de sécurité inégales dans l'Alliance, dans la mesure où il n'apporte rien à l'Europe pour sa sécurité;

– parce qu'il accélérera le développement des défenses antimissiles de l'U.R.S.S., ce qui obligera la France, pour maintenir la crédidilité de sa dissuasion nucléaire, à augmenter son effort financier dans ce domaine.

Par ailleurs, nous renouvelons notre condamnation du déploiement massif des missiles soviétiques, notamment SS20, qui sont pointés sur l'Europe occidentale. C'est pourquoi nous avons approuvé le déploiement des Pershings et des missiles de croisière américains en Europe de l'Ouest qui visent à rétablir un certain équilibre stratégique entre l'Alliance et le Pacte de Varsovie. *Mais nous continuerons à demander à ce que l'équilibre se réalise par le bas et non par le haut comme c'est le cas actuellement.*

Enfin, il est indispensable, compte tenu de la puissance soviétique et de l'évolution des conceptions stratégiques des Etats-Unis, de renforcer la coopération européenne en matière de sécurité et de défense.

* * * *

L'avenir ne se construira pas par la somme des égoïsmes. Car l'effort de recherche, la construction de l'Europe comme la place de la France dans le monde qui sont des conditions majeures de notre indépendance ne peuvent pas résulter des seules décisions individuelles.

Nous avons la volonté de maîtriser collectivement l'avenir. Il dépendra des hommes et des femmes de ce pays de vouloir conduire ou subir le changement.

Au-delà des difficultés et des hésitations du quotidien, l'action des socialistes s'inscrit dans l'Histoire.

Celle de la démocratie moderne que les révolutionnaires français ont commencé à écrire peu avant la première révolution industrielle.

Celle du socialisme français à la suite de Jaurès et de Blum.

Au cours de la prochaine législature, notre soutien à François Mitterrand, Président de la République, permettra à la France de progresser sur la voie du socialisme.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

© Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

1986